

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 2370

présenté par
Mme Dubost, rapporteure thématique

ARTICLE 72

Rédiger ainsi l'alinéa 168 :

« c) Après le deuxième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé : »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.